SURETÉ - Module 13 : Intégrer la sûreté dans un projet immobilier en VEFA ou un projet de rénovation

MAJ : Jeudi 26 novembre 2026

Objectif professionnel

Intégrer la sûreté dans un projet immobilier

Contenu

En complément des visios proposées par le Pôle immobilier de la Cnaf, la Relation de service et la fonction Pca/sûreté sur la gestion des projets immobiliers inscrits au PNI 2023-2027, les organismes qui bénéficient d'une inscription au Pni participent à cette formation, pour intégrer les savoirs et savoirs faire en matière de sûreté, dès la conception du programme fonctionnel et technique et sont en mesure d'en suivre la mise en oeuvre.

A l'issue de la formation, les participants auront une approche opérationnelle de :

- la stratégie de sûreté intégrée à la conception des bâtiments,
- des équipements de sûreté à prévoir dans le projet immobilier,
- des points critiques à intégrer dans les marchés de conception et de gestion du programme immobilier.

A partir de l'un des projets immobiliers, les participants élaborent les schémas d'organisation et de gestion des équipements de sûreté à prévoir, leur logique d'installation, de gestion informatique et de supervision. Un programme fonctionnel de référence sera utilisé.

Méthodes mobilisées

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de

Public

Responsables de projets immobiliers Caf (limité à 2 par organisme)

Pré-requis

Exercer une fonction de responsables de projets immobiliers Caf (limité à 2 par organisme)

Modalités pratiques

Durée : 2 jours soit 14 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC
Formations nationales
SURETE

Tarifs

0.00

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Formateur Institutionnel

Effectif

1 groupe de Responsables de projets immobiliers Caf (limité à 2 par organisme)

Taux de satisfaction

2025 : 1 session - 7 stagiaires

Tarif / Coût stagiaire

0.00

l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
